Facture FA2610-00946

Date facturation : 20/10/2026
Date échéance : 18/11/2026
Code client : CL2311-0347
Code comptable client : 411SAVILEM

Réf. commande : CO2610-00837 / 19/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00925 / 21/10/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

SAVILEM
Facturation
7 RUE DES SAPONAIRES
55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR

Expédition à

SAVILEM
7 RUE DES SAPONAIRES
55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3101X15 - CAFE 100% ARABICA X15 GOB OP CARTONX12	5,5%	45,39	2	30%	63,55
3190X15 - NESCAFE NES X 15 GOB OP CARTONX 12	5,5%	44,85	10	30%	313,95
3192X15 - CAFE NUAGE X15 GOB OP CARTON X12	5,5%	47,37	4	30%	132,64
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12	5,5%	51,57	14	30%	505,39
3180X15 - AROME CACAO VAN HOUTEN X15GOB OP CARTONX12 Dédommagement des lots de janvier (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 18062095)	5,5%	51,57	1	Offert	0,00
3141X15 - VELOUTE TOMATE CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12	5,5%	52,02	6	30%	218,48
3143X15 - POTAGE LEGUMES CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12	5,5%	52,75	5	30%	184,63
3150X15 - THE CITRON SUCRE X15 GOB OP CARTON X12	5,5%	46,62	6	30%	195,80
3151X15 - THE A LA MENTHE SUCRE X15 GOB OP CARTON X12	5,5%	46,62	4	30%	130,54

AUDIS SN
DISTRIBUTEUR DE SAVEURS

Facture FA2610-00946

Date facturation : 20/10/2026
Date échéance : 18/11/2026
Code client : CL2311-0347
Code comptable client : 411SAVILEM

Réf. commande : CO2610-00837 / 19/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00925 / 21/10/2026

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Mode de règlement: Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)

Total net avant remise	2 544,38
Remise totale	799,40
Total HT	1 744,98
Total TVA 5,5%	95,96
Total TTC	1 840,94
Payé	1 840,94
Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
18/11/2026	1 840,94	Ordre de prélèvement	T261104

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf